

**PROCURATION AUX FINS DE REPRÉSENTATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE MIXTE DE LA SOCIETE NICOLAS MIGUET ET ASSOCIES  
DU 25 JUIN 2022**

Je soussigné(e) .....

demeurant .....

Détenteur de ..... actions de la société NICOLAS MIGUET ET ASSOCIES

ouvrant droit à..... voix,

Donne pouvoir par les présentes à :

.....  
Demeurant .....

aux fins de me représenter à l'Assemblée générale mixte de ladite société qui sera réunie le 25 juin 2022, à 14 heures, à l'Hôtel de Bournonville, au 598 rue de la Madeleine - 27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- *Rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le rapport de gestion du groupe,*
- *Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,*
- *Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration,*

**De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

- *Prolongation d'un an des autorisations et délégations au conseil adoptées lors des Assemblées Générales précédentes, dont la dernière en date du 26 juin 2021,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

En conséquence, pouvoir est donné aux fins d'assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur seconde convocation, avec le même ordre du jour.

Fait à ..... Le .....

(signature précédée de la mention " **Bon pour pouvoir** ")